

Des détenteurs et détentrices de droits autonomisés sont plus aptes à exprimer leurs points de vue et réclamer leurs droits pour une société inclusive et responsable



1+1:2

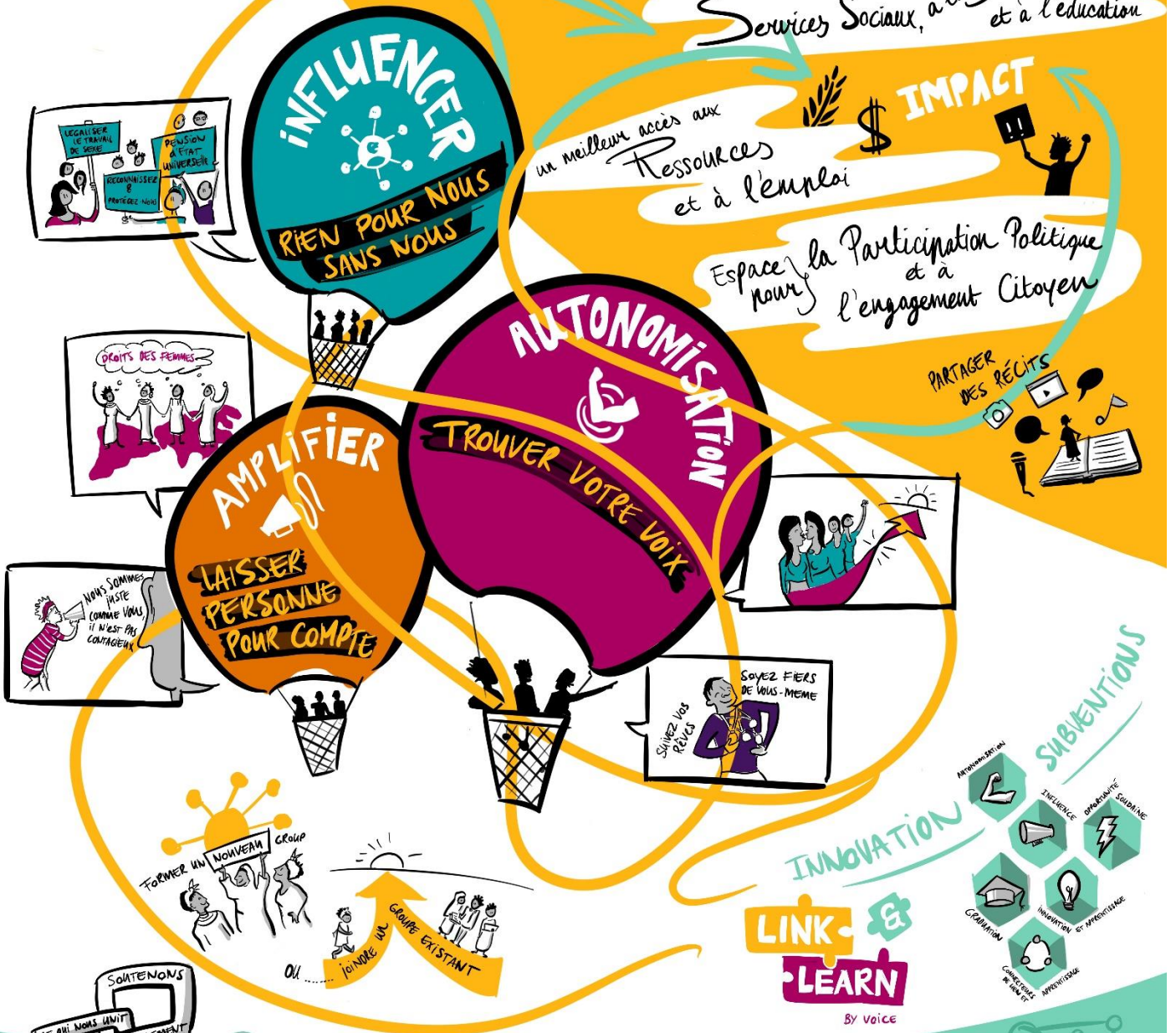
un meilleur accès aux Services Sociaux, à la Santé, et à l'éducation

un meilleur accès aux Ressources et à l'emploi

IMPACT

Espace pour la Participation Politique et à l'engagement Citoyen

PARTAGER DES RÉCITS



CE QUI NOUS UNIT EST PLUS IMPORTANT QUE CE QUI NOUS DIVISE

SOUTENONS-NOUS MUTUELLEMENT



- PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- MINORITÉS SEXUELLES
- FEMMES EN RISQUE D'EXPLOITATION, D'ABUS ET DE VIOLENCE
- DISCRIMINÉS EN RAISON DE L'ÂGE
- POPULATIONS AUTOCHTONE ET MINORITÉS ETHNIQUES

FEMMES ATTEINTES D'ALBINISME
Invisible. Meurtres rituels, fantômes ou diable, sensible de cancer de la peau, malvoyants



FEMMES TRANSGENRES
Pas d'accès à la santé, discrimination, violence



FEMMES AUTOCHTONES EN AFRIQUE
Mariage précoce, excision, pas de droits de terre, faible statut



FEMMES AUTOCHTONES EN ASIE
Pas de droits de terre, pas d'accès aux ressources, faible statut



PERSONNES ÂGÉS SANS SERVICES SOCIAUX
Pas de pension d'Etat universelle, Invisible, ignorés



JEUNES TRISOMIQUES
Pas de voix, invisible, pas pris au sérieux, exclue de mouvement des handicapés



LINK & LEARN
By voice



La théorie de changement (ToC) Voice s'appuie sur trois trajectoires pour *l'autonomisation*, *l'amplification* et *l'influence*. L'expérience montre que ces trajectoires sont non-linéaires et imbriquées et qu'elles s'influencent mutuellement. La ToC de Voice entend renforcer la capacité de groupes (informels), d'organisations et de réseaux dans le but d'exercer une influence, de trouver des alliés stratégiques parmi les détenteurs de pouvoir et les porteurs de droits et de promouvoir la collaboration au sein de la société civile afin de défendre les droits dans un espace en constante évolution.

Les trois premières années de mise en œuvre de Voice (2016-2019) confirment que les processus de changement social suivent une trajectoire complexe en perpétuelle évolution. Dans de nombreux cas, les changements contextuels des pays ont radicalement modifié la relation entre les organisations de la société civile et le gouvernement, nécessitant des réponses différentes. Si nous considérons les hypothèses initiales à la base de la ToC et les effets directs récoltés, nous pouvons observer la diversité des processus d'autonomisation, d'amplification et d'influence qui ont eu lieu à de nombreux niveaux et pour différents groupes de détenteurs de droits.

Cela dit, Voice a revu sa ToC et les hypothèses sous-jacentes afin de refléter les étapes et phases du changement social, à la fois dans les sphères de contrôle et d'influence de Voice.

Le visuel sur la première page reflète la nouvelle théorie de changement en mettant en évidence, au cœur du programme, les personnages des différents groupes de détenteurs de droits. Ceux-ci sont inspirés par les détenteurs de droits existants au sein de Voice (illustrant principalement l'intersectionnalité que Voice entend supporter) et les défis qu'ils rencontrent. Ceux-ci ne sont pas exhaustifs mais juste une illustration.

A travers les différentes subventions que Voice offre et le « Lien et Apprentissage », les partenaires de Voice initient une démarche de solidarité, mettant en évidence que ce qui les unit est plus grand que ce qui les divise. Les trois trajectoires sont représentées par des ballons de différentes tailles, accompagnés d'affirmations et d'activités (à nouveau sur base du portefeuille existant de subventions). Les lignes jaunes et vertes illustrent le fait que les trajectoires sont imbriquées et non linéaires et qu'elles s'influencent mutuellement. Même si les ballons peuvent progresser à des rythmes différents et avoir des publics, des activités et des détenteurs de droits différents, ils tendent TOUS dans la direction de notre objectif global et contribuent à un ou plusieurs des domaines d'impact de Voice.

Les objectifs, domaines d'impact et trajectoires sont décrits ci-dessous.

BUT

Les détenteurs et détentrices de droits autonomisés sont plus aptes d'exprimer leurs points de vue et réclamer leurs droits pour des sociétés inclusives et responsables.

RESULTAT À LONG TERME

Les détenteurs de droits se sentent autonomes et les groupes/organisations de détenteurs de droits font valoir de façon autonome leur capacité d'influence pour faire entendre, respecter et inclure leurs voix.

THEMES D'IMPACT

Nous rêvons d'un monde où les groupes de détenteurs de droits ont :

1. **Un meilleur accès aux ressources (productives) (finances, terres et eau) et au travail** : lever les obstacles à l'inclusion économique, qui engendrent actuellement un manque d'accès à la terre et à l'eau, des situations d'emploi proches de l'exploitation ou de la précarité, et des possibilités limitées de trouver un travail décent.
2. **Un meilleur accès aux services sociaux, en particulier à la santé et à l'éducation** : rendre les services de qualité plus accessibles aux détenteurs de droits qui en sont actuellement privés en raison d'obstacles liés à la langue (p.ex. pour les minorités ethniques), à la distance (populations rurales) ou à de la négligence. Parmi les détenteurs de droits, les femmes et les jeunes bénéficieront d'un accès à plus d'informations et d'outils qui les aideront à réclamer plus de services/des services de meilleure qualité.
3. **Un espace pour la participation politique et l'engagement citoyen** : lever les obstacles qui empêchent les détenteurs de droits de participer aux affaires publiques et aux décisions qui concernent leurs vies. L'espace civil est menacé et les détenteurs de droits sont souvent confrontés à des obstacles particuliers qui les empêchent de participer à des débats publics et des prises de décision. Les groupes autochtones et les personnes LGTBI sont confrontés à la répression la plus importante.

Les trajectoires

D'autonomisation

L'autonomisation est un processus consistant à réussir à faire entendre sa voix ou à trouver sa voix. Ce processus n'est pas une évidence mais un processus que les personnes doivent s'approprier et développer. En même temps, l'appropriation mène au développement de la confiance et améliore l'estime de soi. Nous reconnaissons que les organisations sont composées d'individus et donc l'autonomisation individuelle est un point d'entrée essentiel. Les détenteurs de droits de Voice ont le droit de posséder leurs propres processus d'autonomisation.

Interventions

Par la trajectoire d'autonomisation, nous supporterons le changement à de nombreux niveaux ; au niveau de l'individu (détenteur de droits), de la famille, de la communauté et de l'organisation (partenaires).

- Voice accordera la priorité aux demandes de groupes dirigés par les détenteurs de droits eux-mêmes plutôt que par d'autres organisations œuvrant en leur nom.
- Les demandeurs qui reconnaissent et abordent différentes vulnérabilités seront prioritaires.
- Voice supportera des projets qui développent et renforcent la capacité des détenteurs de droits menant à leur autonomisation.



- La création d'espaces sûrs pour les détenteurs de droits devra peut-être être facilitée par les demandeurs pour exercer leur autonomisation.
- Un support sera fourni aux détenteurs de droits individuels, leurs familles et communautés pour acquérir de nouvelles compétences et créer un environnement plus inclusif.
- Un support sera fourni aux projets qui mettent l'accent sur la réflexion interne, le développement de la capacité à diriger et la conclusion d'alliances avec des groupes de même sensibilité.
- Voice aidera les demandeurs à développer leurs propres initiatives basées sur leurs capacités relatives.

D'amplification

L'amplification est le processus d'acquisition des moyens et du support pour exprimer et faire



entendre sa voix. Pour certains détenteurs de droits, celle-ci peut être précédée d'un processus consistant à réussir à faire entendre sa voix ou à trouver sa voix (la trajectoire d'autonomisation). L'amplification collective des voix peut développer une masse critique d'alliés, instrument pour le changement social que nous cherchons dans les domaines d'impact de Voice.

On note différentes dimensions d'amplification, qui se renforcent mutuellement et sont interdépendantes. Chacune a sa propre dynamique [représentée par un porte-voix]. Les efforts d'amplification dépendent des

facteurs suivants :

- Sphère d'influence : au plus proche de la vie personnelle du détenteur de droits. Elle peut également être le cercle le plus dur et le plus difficile pour réaliser l'amplification. Les alliés les plus forts se trouvent dans cette sphère.
- Autres organisations : elles constituent le domaine d'amplification suivant permettant de créer l'élan nécessaire pour initier un mouvement et réaliser un changement social pour le détenteur de droits.
- Les autorités publiques et le secteur privé : ces acteurs prennent des décisions formelles qui se reflètent dans les politiques, les règlements et les lois affectant les vies des détenteurs de droits.
- Dirigeants sociétaux : les chefs traditionnels, les influenceurs des médias sociaux, les dirigeants religieux et les chefs jouent un rôle essentiel dans le changement des normes sociales et dans le choix des récits mis en évidence.

Interventions

- Voice sélectionnera les partenaires qui permettent aux détenteurs de droits d'amplifier leurs voix.

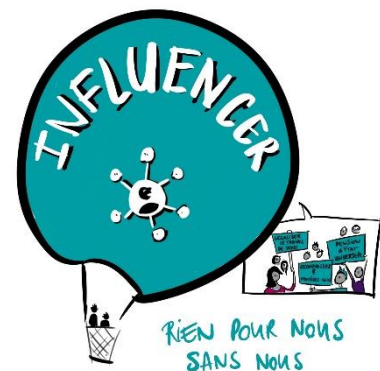
- Les agents de liaison « Lien et and Apprentissage » mettront les partenaires, détenteurs de droits et autres organisations en contact afin de faciliter les programmes de changement.
- Les agents de liaison « Lien et Apprentissage » organiseront des événements d'apprentissage qui renforcent le partenaire et les capacités des participants au projet en ce qui concerne la documentation multimédias et l'utilisation des médias (sociaux) pour amplifier leurs propres récits.
- Les responsables « Lien », « Apprentissage » et « Amplification » initieront et influenceront l'amplification aux niveaux local et national, à la fois hors ligne et en ligne.
- Le centre de communication amplifiera les voix locales et nationales au niveau mondial, principalement en ligne.

D'influence

L'influence est le processus pour lequel les détenteurs de droits et leurs représentants utiliseront une série d'outils de lobby et de plaidoyer afin d'influencer les individus, familles, communautés, entreprises privées, chefs religieux, médias (sociaux) et autres décideurs en ce qui concerne les politiques, pratiques et comportements.

Finalement, la combinaison des interventions donnera lieu à des détenteurs de droits :

- Revendiquant leurs droits en tant que citoyens égaux ;
- Ayant une participation significative dans les sphères politiques, économiques et sociales, et ;
- Ayant accès aux services et ressources.



L'influence doit avoir lieu et évoluer à travers de nombreux niveaux, des individus aux communautés, du niveau (sub-) national au niveau international. Les actions au niveau individuel peuvent renforcer les actions à d'autres niveaux. Leurs impacts se manifestent dans de nombreuses directions différentes.

Interventions

- Les détenteurs de droits et leurs représentants développeront et mettront en œuvre leurs propres stratégies d'influence en tant que partenaires.
- Le processus de sélection est basé sur l'analyse contextuelle du pays, en réponse à des questions et des perspectives importantes pour et identifiées par les détenteurs de droits.
- Les partenaires acquerront les compétences et les capacités pour mettre celles-ci en œuvre. Ils sont encouragés à inclure des moyens de nouer des alliances et d'étendre leurs réseaux.
- Voice facilitera les réunions, organisera les événements et fournira des plateformes (numériques) où les partenaires et les autres organisations de la société civile de même sensibilité peuvent échanger et apprendre de leurs expériences mutuelles en matière d'influence.

- Voice met en relation les partenaires et les professionnels, met à disposition les outils et les instruments pour supporter davantage leurs capacités et pouvoir d'influence. Ce point est particulièrement vrai pour influencer les partenaires, comme recommandé dans le MTR.
- Fournir l'accès à un outil intégré pour guider et encourager les partenaires à élaborer leur propre théorie d'action basée sur la ToC de Voice.

Hypothèses

Suite aux consultations avec les partenaires et les détenteurs de droits et aux mises à jour résultant de l'analyse du contexte, nous avons réalisé qu'il était nécessaire de changer, modifier et/ou préciser les hypothèses antérieures. En tant que telle, la nouvelle théorie de changement de Voice est basée sur un ensemble d'hypothèses à la fois similaires et différentes :

1. La plupart des détenteurs de droits peuvent avoir librement accès et utiliser des outils tels que la radio, le théâtre, l'art, les médias sociaux, les téléphones mobiles, etc. qui les aident à amplifier leurs voix et influencer d'autres.
2. Les détenteurs de droits et leurs représentants sont capables de trouver et d'identifier des modèles et alliés au sein des organismes gouvernementaux, des (autres) organisations de la société civile et/ou des autorités locales.
3. Le changement individuel conduit à un changement social, incluant un changement politique et culturel.
4. Les individus, familles et communautés ont les compétences nécessaires, des structures de soutien et des espaces sûrs pour faire entendre leurs voix, au-delà de leur espace de confort/sphère personnelle.
5. Les détenteurs de droits et leurs représentants sont prêts à développer leur propre processus d'autonomisation et d'influence.
6. Les groupes de détenteurs de droits gagnent en autonomisation et sont désireux d'influencer à travers le partage d'expériences et la formation de nouvelles alliances sur base de valeurs harmonisées.
7. Le détenteur de droits a la capacité d'amplifier, de maintenir l'accès et d'exercer un contrôle des récits destinés à l'amplification, même au-delà de la durée de vie de Voice.
8. Les individus, familles et communautés comprennent et apprécient le rôle d'espaces sûrs, dans le soutien des détenteurs de droits discriminés et exclus, notamment la possibilité de s'isoler de temps en temps d'autres détenteurs de droits.
9. Les individus, les autres membres du consortium et les partenaires ont mené leurs propres réflexions avant l'amplification.
10. Les partenaires et les équipes de coordination et de pays de Voice sont capables de mettre en place les conditions dans lesquelles l'amplification peut avoir lieu en toute sécurité